

PRÉFÈTE D'INDRE-ET-LOIRE

PRÉFECTURE

DIRECTION DE LA COORDINATION
DES POLITIQUES PUBLIQUES
ET DE L'APPUI TERRITORIAL

Bureau de l'environnement

Affaire suivie par :
Jean-Marie MILLET
☎ : 02.47.33.13.24

Mél : jean-marie.millet@indre-et-
loire.gouv.fr

denonnain acte reexamen led.odt

E.A.R.L. DENONNAIN et Fils
Monsieur le Gérant
L'EBEAUPINAYE
37600 FERRIERE SUR BEAULIEU

Tours, le 19 MARS 2020

Monsieur,

Dans le cadre de la mise en œuvre de la directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles, dite IED, vous avez transmis par voie dématérialisée à l'inspection des installations classées de la direction départementale de la protection des populations, un dossier de réexamen pour la rubrique n° 3660-b de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement pour votre élevage porcin (N° élevage IED : 0537.00445 – N° SIRET : 422 665 224 00016) situé à l'adresse ci-dessus.

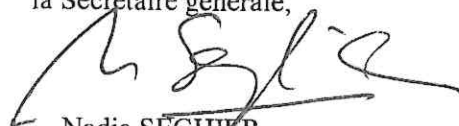
L'instruction technique de votre dossier a été finalisée le 24 septembre 2019 et ce dernier est passé à l'état « transmis ».

Je prends donc acte des engagements que vous avez pris dans votre dossier de réexamen.

Ils pourront vous être opposés par la suite, lors des visites de contrôle réalisées par l'inspection.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Préfète et par délégation,
la Secrétaire générale,



Nadia SEGHIER

Copies : insp. IC. DDPP
mairie de Ferrière-sur-Beaulieu
sous-préfecture de Loches